

N°1941

du 17
MARS
2026



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**ENERGIE, INVESTISSEMENT, FINANCEMENT,
DETTE INTÉRIEURE, INDUSTRIALISATION**

Les entreprises locales sont préoccupées et réclament **P.6**

**CONFÉRENCE RISQUE
PAYS, PAR BLOOMFIELD**

Le Togo accueille sa 1^{ère} édition le 2 avril prochain **P.6**

PROTECTEUR DU CITOYEN

Le personnel renforcé sur la problématique genre **P.4**

RECHERCHE, DÉBRIEFING ET REMISE DE PERSONNES DISPARUES OU ENLEVÉES

Le mode opératoire de la commission d'enquête **P.3**

EN PLUS...

SANTÉ ET INCLUSION SOCIALE

ALBINISME AU TOGO

Une cartographie révèle de nombreux défis pour les 1.500 personnes atteintes recensées

JUSTICE

AU CENTRE DE FORMATION DES MÉTIERS DE JUSTICE (CFPJ)

Remise de diplômes à 28 auditeurs de justice et 39 greffiers et secrétaires de parquet

ÉCONOMIE LOCALE

CORDONNERIE

Les productions locales face à la rude concurrence étrangère

AFRIQUE

ACCÈS À L'EAU POTABLE

Un défi majeur pour 2030

SANTÉ LES PIMENTS

Ils ont un effet bénéfique pour la santé, mais attention aux effets d'aggravation de reflux gastro-œsophagien par exemple

Au dernier Conseil des ministres, le ministre en charge de la sécurité, sur les cas d'enlèvements et de disparitions inquiétantes, a présenté les résultats des travaux de la commission spéciale d'enquête au gouvernement. En effet, au cours des derniers mois, des signalements d'enlèvements présumés et de disparitions inquiétantes, touchant notamment des adolescents et des mineurs ont été largement relayés et amplifiés sur les réseaux sociaux. Le gouvernement a mis en place une commission d'enquête dont les travaux ont permis d'obtenir des résultats encourageants par une méthodologie simple mais efficace dont les résultats à mi-parcours ont été disséqués vendredi par un groupe de quatre ministres...



Col. Calixte MADJOLBA, Ministre de la Sécurité

SANTÉ

LES PIMENTS

Ils ont un effet bénéfique pour la santé, mais attention aux effets d'aggravation de reflux gastro-œsophagien par exemple

Manger régulièrement des plats épicés peut être bénéfique pour la santé cardiovasculaire, voire contribuer à réduire la quantité d'aliments consommés. Néanmoins, mieux vaut éviter les excès et adapter sa consommation à sa tolérance individuelle pour éviter d'aggraver d'éventuels problèmes de type reflux gastro-œsophagien.

Maurille AFERI

Pourquoi transpire-t-on lorsqu'on mange épicé ?

La capsaïcine des piments interagit avec des récepteurs impliqués dans la perception de la douleur et de la température (les récepteurs TRPV1, *Transient Receptor Potential Vanilloid*/ 1). Ces récepteurs sont présents dans les cellules de la peau et des muqueuses, mais aussi dans la paroi des vaisseaux sanguins. Leur activation, par la chaleur ou la capsaïcine, provoque une dilatation des petits vaisseaux sanguins de la peau du visage (ce qui nous fait rougir) et stimule les glandes qui produisent la sueur. Les aliments pimentés agissent donc exactement comme l'exposition à la chaleur.

Manger épicé pourrait protéger la santé du cœur et des vaisseaux sanguins

Parce que la capsaïcine déclenche une dilatation des vaisseaux sanguins de petit diamètre, elle a tendance à réduire la pression sanguine en augmentant le volume du système circulatoire.

En 2021, des chercheurs ont publié l'analyse croisée de 4 études sur les effets des aliments épicés sur la santé du cœur et des vaisseaux. Celles-ci portaient sur un total de 564 748 adultes (51,2 % de femmes) suivis sur une durée médiane de 9,7 ans. Cette analyse croisée suggère que, par rapport aux personnes qui consomment peu d'aliments pimentés (moins d'une fois par semaine), les consommateurs réguliers d'aliments pimentés présentent un risque de mortalité toutes causes confondues inférieur de 12 %. Lorsque les données sont analysées plus en détail, la consommation d'aliments pimentés est associée à une réduction significative du risque de décès par maladie cardiaque (mais pas par AVC).

Une autre analyse croisée publiée en 2023 (sur 9 études menées en Chine) suggère qu'une consommation élevée d'aliments pimentés est associée à un risque réduit d'hypertension artérielle. Des substances médicamenteuses inspirées de la capsaïcine font actuellement l'objet d'études cliniques dans le cadre du traitement de l'hypertension artérielle.

Quel est l'effet des aliments piquants sur l'appétit et le poids ?

Des équipes de chercheurs se sont penchés sur l'effet des aliments pimentés sur l'appétit et la sensation d'avoir suffisamment mangé. Le résultat de leur travail indique que ces aliments réduisent significativement la quantité ingérée au cours du repas, en provoquant plus rapidement une sensation de satiété. De plus, des études ont montré que les aliments



contenant de la capsaïcine, en faisant grimper la température du corps, augmentent d'environ 10/ % la dépense calorique après un repas.

Il serait donc logique de conclure que les aliments épicés contribuent au contrôle du poids. Néanmoins, dans l'analyse croisée chinoise mentionnée précédemment, la consommation régulière d'aliments épicés était associée à un risque plus élevé de surpoids, d'obésité et d'excès de LDL-cholestérol sanguin (le « mauvais » cholestérol), peut-être en lien avec le fait que, en Chine comme ailleurs, les aliments pimentés sont souvent des aliments gras.

Manger pimenté aggrave-t-il les brûlures d'estomac ?

Il est communément admis que les aliments épicés se sont pas recommandés aux personnes qui souffrent de reflux gastro-œsophagien (« brûlures d'estomac »). Pourtant, les études montrent que l'ingestion d'aliments piquants réduit la quantité d'acide produit par l'estomac lors d'un repas. De plus, ceux-ci semblent stimuler la production de mucus protecteur sur la paroi interne de l'estomac. Néanmoins, certaines études suggèrent que la capsaïcine pourrait aggraver les symptômes de reflux en diminuant le tonus du muscle qui empêche le contenu de l'estomac de remonter dans l'œsophage (le sphincter œsophagien inférieur).

Globalement, ces études montrent que la consommation d'aliments épicés tend à accélérer l'apparition de brûlures après le repas et à aggraver leur sévérité, mais n'augmente pas leur fréquence. Lorsque cette consommation est régulière, le corps s'adapte et cet effet aggravant tend à disparaître. De plus, il semble que la sensibilité aux aliments épicés soit très variable selon les personnes.

Quels sont les autres effets indésirables des aliments pimentés ?

Outre les brûlures d'estomac, les aliments pimentés peuvent être à l'origine d'autres effets indésirables : des diarrhées, en irritant la paroi de l'intestin, ce qui accélère le transit intestinal ; des douleurs au niveau de l'anus en allant à la selle, chez les personnes qui présentent une fissure anale ou

des hémorroïdes ; des palpitations et une accélération du rythme cardiaque chez certaines personnes (pendant et après le repas).

Les sauces ultra-piquantes peuvent causer un œdème du larynx/ en cas d'hypersensibilité, avec un risque d'étouffement.

Comment profiter des bienfaits des aliments épicés ?

Dans les études qui ont montré un effet positif des aliments pimentés sur la santé du cœur, seules les personnes qui en consommaient au moins 3 à 5 fois par semaine semblaient profiter de ce bénéfice. Les doses de capsaïcine ingérées par repas se situaient autour de 2 à 5 mg. Au-delà de 50 mg de capsaïcine par jour, les problèmes de brûlures d'estomac et de diarrhée devenaient plus fréquents. La concentration en capsaïcine d'un piment est exprimée par l'échelle de Scoville (1/ milligramme de capsaïcine par gramme d'aliment équivalait à 16/ 000 unités Scoville).

À titre d'exemple, l'indice Scoville est de :

- 1/ 000 à 3/ 000 pour le piment d'Espelette ou la sauce thaïe sriracha ;
- 2/ 500 à 5/ 000 pour la sauce tabasco classique ;
- 30 à 60/ 000 pour les piments oisieux, ceux dits « de Cayenne » et la harissa ;
- 1,5 millions pour le piment Carolina Reaper, le plus puissant à ce jour.

En général, 5 grammes de harissa contiennent environ 2,5 mg de capsaïcine.

Quelques spécificités de piments

Capiscum Frutescens : l'espèce aux petits fruits.

Capsicum frutescens est une espèce de piment originaire des régions tropicales d'Amérique, se distinguant par ses petits fruits coniques et piquants qui mûrissent du vert au rouge vif.

Cultivé et naturalisé dans le monde entier, notamment en Asie et en Afrique, ce piment est utilisé dans diverses cuisines à travers le monde pour sa saveur épicée (il est notamment un ingrédient de la sauce tabasco). Au-delà de son usage culinaire, *Capsicum*

(suite à la page 7)

TRADITIONS

La chasse traditionnelle en pays Kabyè ouverte par la danse circonconstancielle

Elle fait partie intégrante des coutumes en pays Kabyè et constitue un événement annuel dont la période est déterminée et fixée selon le climat. La chasse traditionnelle dans la préfecture de la Kozah, puisqu'il s'agit d'elle est marquée par des rituelles dont l'ouverture est marquée par une séance de danse populaire afin d'enhardir les chasseurs.



En effet, le lundi dernier, le Président du conseil, Faure Gnassingbé, natif du milieu, a honoré de sa présence, à Pya Hodo (Kozah), la danse marquant l'ouverture officielle de la chasse traditionnelle en pays Kabyè de cette année 2026 donnant ainsi une portée solennelle au respect des coutumes de notre pays. Devant lui, comme en face du chef suprême, les chasseurs venus de différents cantons de la préfecture de la Kozah, dans un élan de fierté, ont exhibé les produits de chasse tout comme

leurs équipements de chasse.

A en croire la communication de la présidence du Conseil : " *A travers leurs prestations et des échanges de messages tirés des profondeurs du patrimoine culturel, ils ont célébré le courage, l'endurance et l'habileté des jeunes et adultes qui, fièrement, prennent part à cette partie. Ils ont exprimé leur reconnaissance à Dieu et aux mânes des ancêtres pour l'abondance des récoltes et la cohésion sociale.* "

Ce rite qui concourt également à la

formation sociale, au renforcement de la solidarité et de l'esprit civique, a offert l'occasion aux chasseurs de réaffirmer leur adhésion aux valeurs culturelles du terroir.

Il faut préciser que cette danse rituelle annonce le début effectif des activités de chasse pour une durée d'environ un mois, période charnière entre la saison sèche et la saison pluvieuse. Elle marque généralement la fin des rites funéraires en pays kabyè.

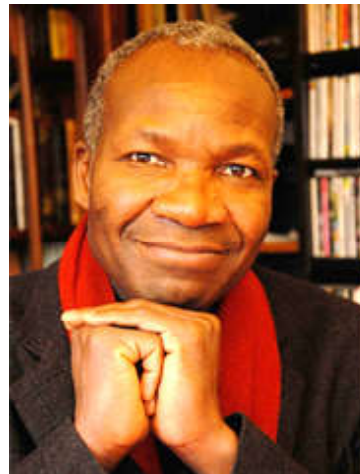
RENCONTRE LITTÉRAIRE

Le poète Gabriel Okoundji au club de lecture à l'Ift le samedi 21 mars

Le célèbre poète congolais Gabriel Okoundji est programmé au printemps des poètes du club de lecture à la médiathèque de l'Institut français du Togo, Ift, ce samedi 21 mars 2026 à partir de 15 heures 30. L'événement est gratuit et pour tous les âges pour nous permettre d'explorer la profondeur de l'œuvre de cet imminent écrivain.

Né le 15 avril 1962 au cœur des terres rouges du Congo, Gabriel Okoundji est de ceux dont la parole semble avoir germé avant même le premier cri. Enfant des forêts et des rivières anciennes, il a grandi dans le murmure des mythes, là où les ancêtres parlent encore dans le vent et où chaque silence porte un nom sacré. Très tôt, il comprend que les mots ne sont pas seulement des signes : ils sont des seuils, des passages, des braises confiées aux vivants.

Plus tard, le voyage le mène loin de sa terre natale, jusqu'aux villes d'Europe. Mais l'exil, chez lui, n'est pas rupture : c'est une chambre d'écho. Dans la distance, sa voix s'approfondit, s'enracine autrement. Sa poésie devient marche rituelle, parole de veilleur, souffle qui relie les mondes. Elle ne cherche pas à décrire : elle invoque. Elle ne raconte pas : elle révèle.



Reconnu parmi les grandes voix de la poésie africaine contemporaine, couronné notamment par le Grand Prix littéraire d'Afrique noire en 2010, Gabriel Okoundji demeure pourtant fidèle à la

source première : celle d'une parole habitée, qui n'appartient pas au poète mais passe par lui comme le vent passe par l'arbre pour apprendre au monde le chant des feuilles

NÉCROLOGIE

Le philosophe, sociologue et théoricien allemand en sciences sociales, Jürgen Habermas est mort à 96 ans

Jürgen Habermas, né le 18 juin 1929 à Düsseldorf et mort le 14 mars 2026 à Starnberg, est un philosophe, sociologue et théoricien allemand en sciences sociales, considéré comme l'un des philosophes les plus influents au monde. Il est avec Axel Honneth l'un des grands représentants de la deuxième génération de l'École de Francfort, et développe une pensée qui combine le matérialisme historique de Marx avec le pragmatisme américain, la théorie du développement de Piaget et Kohlberg, et la psychanalyse de Freud. Il a pris part à tous les grands débats théoriques en Alle-



magne, et s'est prononcé sur divers événements sociopolitiques et historiques.

Habermas considère " la réconciliation de la modernité qui se divise d'elle-même " comme le motif de son oeuvre monumentale. Pour ce faire, il poursuit la stratégie d'" attaquer le problème universaliste de la philosophie transcendantale en détranscendantalisant simultanément la façon de progresser et les objectifs de la preuve ", et ainsi de renoncer en particulier aux justifications ultimes. C'est dans cette voie qu'il a influencé l'évolution de la philosophie morale et sociale, en développant une théorie très respectée de la discussion en

(suite à la page 7)

RECHERCHE, DÉBRIEFING ET REMISE DE PERSONNES DISPARUES OU ENLEVÉES

Le mode opératoire de la commission d'enquête

Au dernier Conseil des ministres, le ministre en charge de la sécurité, sur les cas d'enlèvements et de disparitions inquiétantes, a présenté les résultats des travaux de la commission spéciale d'enquête au gouvernement. En effet, au cours des derniers mois, des signalements d'enlèvements présumés et de disparitions inquiétantes, touchant notamment des adolescents et des mineurs ont été largement relayés et amplifiés sur les réseaux sociaux. Le gouvernement a mis en place une commission d'enquête dont les travaux ont permis d'obtenir des résultats encourageants par une méthodologie simple mais efficace dont les résultats à mi-parcours ont été disséqués vendredi par un groupe de quatre ministres.

Eric J.

Le ministre de la sécurité a indiqué lors d'un point de presse tenu le 13 mars dernier qu'il ressort qu'à ce jour, sur les 102 cas signalés, quatre-vingt-six (86) personnes ont été retrouvées, dont soixante-trois (63) mineurs, soit 84,31 % des cas signalés.

Sur le mode opératoire pour retrouver les personnes, les autorités ont informé que la commission, au cours de ses travaux, interagit avec les unités de police ou de gendarmerie en charge de l'enquête, et aussi directement avec les parents ayant signalé la disparition.

Trois cas de figures se présentent : Il arrive que les parents ayant signalé la disparition rappellent l'unité chargée de l'enquête pour l'informer du retour de la personne

disparue. Parfois ce sont les unités en charge de l'enquête qui retrouvent la personne disparue et en informent les parents. De façon systématique, la commission d'enquête rappelle quotidiennement toutes les familles ayant déclaré la disparition d'un proche. « C'est parfois lors de ce suivi qu'elle est informée du retour en famille de la personne signalée disparue », précise-t-on au ministère de la sécurité et de la protection civile.

La commission spéciale d'enquête précise que dans chacun des cas énumérés, les enquêteurs soumettent le ou la disparu(e) à une audition pour comprendre la cause et les circonstances ayant entouré sa disparition. À l'issue de cela, il ou elle est confié(e) à la famille.

Pour le moment, seize (16) personnes, dont quatorze (14) majeurs et deux (2) mineurs, repré-

sentant 15,69 % des cas signalés, font encore l'objet de recherches actives par les services compétents. « Les enquêtes se poursuivent afin d'élucider tous les cas signalés. Toutefois, il convient de signaler que ces cas ne présentent aucun caractère inquiétant », rassure-t-on.

Selon toujours la commission, pour renforcer la sécurité des populations : les dispositifs de surveillance ont été intensifiés et la coordination avec les autorités locales a été renforcée. On évoque la création d'une base nationale centralisée des personnes disparues, le renforcement des patrouilles et du contrôle des flux migratoires, la sensibilisation des populations et de la jeunesse aux dangers des promesses de gains faciles et aux procédures de signalement, ainsi que la modernisation



Les ministres Adjrouvi (Justice), Awaté (Administration territoriale), Kouigan (Communication) et Madjoulba (Sécurité) lors du point de presse

du laboratoire de criminalistique numérique pour lutter contre la désinformation.

A cet effet, les citoyens sont invités à signaler toute situation suspecte auprès de la police ou de la gendarmerie ou en appelant gra-

tuitement le 1014.

Le gouvernement indique aussi qu'à ce stade, aucun élément ne permet, d'établir l'existence d'un réseau criminel structuré d'enlèvement de personnes au Togo. Un appel est aussi lancé à un usage

responsable des réseaux sociaux. « La diffusion de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public est punie par la loi », rappelle-t-on.

AU CENTRE DE FORMATION DES MÉTIERS DE JUSTICE (CFPJ)

Remise de diplômes à 28 auditeurs de justice et 39 greffiers et secrétaires de parquet

Le corps judiciaire togolais vient de s'étoffer de 28 nouveaux auditeurs de justice (magistrats) (Promotion feu Atsu Kofi Améga, ancien Président de la Cour Suprême et de la Cour Constitutionnelle) et 39 greffiers et secrétaires de parquet (Promotion Bawa Bouraima, ancien greffier en chef à la retraite). La cérémonie de remise de diplômes sanctionnant la fin de la formation initiale s'est déroulée le 13 Février 2026 au Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ) en présence du ministre de la justice Pacôme Adjrouvi, du Président de la Cour Suprême Abdoulaye Yaya et du Directeur Général du CFPJ Essozimna Bidassa.

F. Sossou

Issus de deux concours interne et externe organisés en 2022 dans le département des magistrats où 28 candidats dont 5 issus des rangs des forces de défenses et de sécurité ont été retenus et celui des greffiers avec 39 admis dont 3 fonctionnaires de police, la remise de diplômes à cette nouvelle cohorte de magistrats et d'huissiers de justice a réjoui le ministre de la justice. " Vous êtes la nouvelle force qui vient renforcer notre institution, le miroir de nos valeurs républicaines ", a déclaré Pacôme Adjrouvi.

Après 15 mois de formation pour les magistrats, 12 mois pour les greffiers et la phase de stage dans les tribunaux, les postes de police, les cabinets d'avocat et de notaire, l'obtention de ce diplôme ouvrent la porte aux récipiendaires aux métiers de justice. Le ministre de la justice a indiqué que leur rôle sera d'administrer une justice juste, et qu'ils devront être des magistrats ancrés dans la société, à l'écoute, tout en restant ferme dans l'application de la règle de droit.

L'autorité n'a pas manqué de féliciter la direction du CFPJ et tous

les formateurs pour la qualité du travail qui s'y déroule en ce lieu. " Le CFPJ maintient l'essentiel de la mission que lui a assigné l'Etat, celle d'assurer la formation d'une élite chargée de rendre la justice. En raison de la délicatesse mais aussi de la noblesse de la mission de cette élite, son éducation doit



constitution individuelle de celle-ci, mais aussi le bien commun de la société ", a ajouté l'officiel togolais.

Le DG Bidassa n'en attend pas moins des autorités togolaises, lui

réalité du terrain, afin de répondre aux grands changements que connaît le monde : "Ainsi, les contentieux des droits de la propriété intellectuelle, de la commande publique, de la

masse relatif aux procédures collectives organisées dans l'espace OHADA, la problématique de la pollution environnementale et la concussion, sœur jumelle de la corruption, seront intégrés à la formation initiale. Il s'agit pour nous mettre à la disposition des apprenants, les outils nécessaires pour faire face aux défis auxquels nos nations sont de plus en plus confrontées ", a-t-il informé.

Le Centre de Formation des professions de Justice (CFPJ) du Togo, dont le siège est situé dans l'enceinte de l'Université de Lomé a été créé par la loi 2009 - 024 du 30 Octobre 2009 a en charge la formation des acteurs judiciaires

relève de l'école nationale d'administration (ENA) qui assurait, la formation initiale des magistrats et des greffiers, jusqu'en 2010. Le domaine d'activité du centre a été élargi aux autres auxiliaires de justice que sont les personnels de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, les officiers de police judiciaire, ainsi qu'aux officiers publics et ministériels que sont les notaires, les huissiers de justice, les commissaires-priseurs. " Conscient du rôle de la sécurité juridique et judiciaire dans le développement social économique et démocratique dans un Etat de droit, le centre s'est donné la vocation d'être une école au service du développement ", souligne Essozimna Bidassa.

Il est à rappeler que lors de la cérémonie de remise de diplômes, les autorités ont décidé que les bâtiments du CFPJ portent désormais les noms des responsables qui ont marqué de leur empreinte leur passage au sein de la structure. Ainsi, le bâtiment administratif abritant les services de la direction du centre est dorénavant appelé " bâtiment Guillaume Gayibor Pierrette" du nom de la toute première directrice du CFPJ (2010-2012). Le bloc pédagogique où se trouvent les salles de cours porte le nom de la magistrate Hohouéto Afiwa, première Présidente du conseil d'administration du centre (2010-2018). Quant à la salle de conférence du CFPJ, elle porte le nom de Soukoudé Fiawonou, Directrice générale du centre de 2012 à 2021.



avoir pour but la formation intégrale de la personne humaine. Une formation qui a en vue la

qui pense déjà au futur et à l'amélioration des curricula de formation pour allier innovation et

cybercriminalité, le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme, le contentieux de

et participe à la mise en œuvre des orientations arrêtées par le Ministère de la Justice. Il a pris la

PROTECTEUR DU CITOYEN

Le personnel renforcé sur la problématique genre

Dans le cadre de la Journée Internationale des droits des femmes (JIF) dont le thème est « Droits, Justice et Action pour toutes les femmes et les filles », le Protecteur du Citoyen a initié un atelier de renforcement des capacités à l'endroit de son personnel et celui du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) sur la thématique genre.

Eric J.

Les connaissances sur les questions liées aux problématiques essentielles telles que la santé mentale en milieu professionnel, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que la santé reproductive des femmes faisaient partie du programme. « En tant qu'institution de médiation et de protection des droits des citoyens, le Protecteur du Citoyen (ancien Médiateur de la République) a la responsabilité de promouvoir les valeurs d'équité, de non-discrimination et de justice pour tous. Il est donc essentiel que notre institution renforce en permanence les capacités de ses

principes, mais également un impératif d'actions concrètes, de responsabilité collective et d'engagement institutionnel.

A l'occasion, Awa Nana Daboya a saisi cette occasion a salué le leadership et la vision éclairée du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé et du gouvernement togolais en lien avec la participation des femmes à la vie publique, l'amélioration de leurs conditions socio-économiques et la considération de leurs droits. « Leur rôle dans le développement social, économique et culturel est déterminant. C'est conscient de cette réalité que le Togo s'est depuis quelques années, engagé dans cette quête

présidentielle de ne laisser personne pour compte dans le processus de développement. En investissant dans le potentiel des femmes et des personnes vulnérables, l'État stimule un développement plus équilibré et durable. « Ce choix politique constitue également un catalyseur de transformation. Il favorise l'autonomie économique des bénéficiaires, soutient la résilience des familles et participe à la réduction des disparités sociales », fait-on savoir au gouvernement.

Il est à rappeler que selon la Constitution du 6 Mai 2024, le Protecteur du citoyen veille au respect des droits et libertés par les administrations de l'État, les col-



agents afin qu'ils soient mieux outillés pour intégrer la dimension genre dans leurs actions et interventions », a précisé Awa Nana Daboya, Présidente du Protecteur du Citoyen.

Au niveau de l'institution, on estime que la promotion de l'équité entre les sexes ne peut être pleinement effective que si les institutions publiques s'approprient les principes du genre et les intègrent dans leurs pratiques quotidiennes. La tenue de la rencontre traduit donc la volonté de l'institution de renforcer les compétences de ses agents pour favoriser une meilleure compréhension des liens à ces enjeux afin de prévenir les discriminations et contribuer activement à la promotion des droits des femmes et des filles.

Sur le thème retenu pour l'édition 2026 de la JIF à savoir, « Droits, Justice et action pour toutes les femmes et les filles », elle a laissé entendre qu'il interpelle tout le monde et rappelle surtout deux choses: La première est que l'égalité de genre constitue un pilier fondamental de la justice sociale et du respect des droits humains; la seconde est que la promotion de l'égalité de genre n'est pas seulement une question de

d'égalité entre les sexes en vue de bâtir une société où les femmes et les hommes œuvrent à l'essor de notre pays, faisant de la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes un axe stratégique des politiques publiques », a-t-elle déclaré. Elle a ajouté que l'approche des politiques publiques sensibles au genre, soutenue au plus haut niveau de l'Etat, constitue aujourd'hui un levier important pour réduire les inégalités et favoriser la pleine participation des femmes au développement national.

Au Togo, depuis quelques années, la part du budget consacrée à l'égalité et à l'équité de genre dans les ministères du gouvernement est particulièrement significative et affiche une courbe ascendante au fil des années. Avec la mise en place de cellules genre dans les ministères et institutions, ainsi que l'intégration progressive d'un budget sensible au genre, l'intégration de l'approche genre constitue aujourd'hui une priorité dans les politiques publiques au Togo. Cela montre que le pays accorde une attention soutenue au bien-être des bénéficiaires des actions publiques, dans l'ambition

lectivités territoriales, les établissements publics, ainsi que par tout organisme investi d'une mission de service public. Le protecteur du citoyen protège les individus contre toutes les formes d'abus de l'administration publique.

ALBINISME AU TOGO

Une cartographie révèle de nombreux défis pour les 1.500 personnes atteintes recensées

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la connaissance et la prise en charge des personnes atteintes d'albinisme au Togo. Une étude cartographique inédite réalisée par le Centre Africain de Recherche en Épidémiologie et en Santé Publique (CARESP), en collaboration avec l'Association Nationale des Personnes Atteintes d'Albinisme (ANAT) et plusieurs partenaires, avec l'appui financier de la Fondation Pierre Fabre, a permis de disposer pour la première fois de données précises sur la situation des personnes atteintes d'albinisme dans le pays.

Etonam Sossou

Plus de 1 500 personnes recensées

L'étude a été menée dans les 39 districts sanitaires répartis sur les six régions du Togo. Au total, 1 521 personnes atteintes d'albinisme (PAA) ont été recensées, ce qui correspond à une prévalence de 18,79 personnes pour 100 000 habitants, soit environ une personne sur 5 323.

Les chercheurs précisent toutefois qu'il s'agit d'une estimation. En effet, près de 5,78 % des personnes identifiées ont refusé de participer à l'enquête, signe que la stigmatisation autour de l'albinisme demeure encore présente dans certaines communautés.

Les résultats montrent également que la population des personnes atteintes d'albinisme est relativement jeune. L'âge médian est de 18 ans, avec 62,78 % des personnes recensées âgées de moins de 25 ans. Les enfants et adolescents âgés de 1 à 15 ans représentent à eux seuls 43,58 % des cas. L'étude met par ailleurs en évidence une légère prédominance féminine, les femmes représentant 52,20 % des personnes recensées.

Des défis sanitaires importants

La santé constitue l'un des principaux défis pour les personnes atteintes d'albinisme. Selon l'étude, 70,60 % des personnes interrogées sont exposées au soleil pendant plus de deux heures par jour sans protection. Cette exposition prolongée augmente considéra-



blement les risques de lésions cutanées et de cancers de la peau, une menace particulièrement élevée pour les personnes atteintes d'albinisme. Cette vulnérabilité est aggravée par le manque d'accès aux crèmes solaires adaptées et aux vêtements protecteurs.

Les troubles de la vision constituent un autre obstacle majeur. Les déficiences visuelles fréquentes chez les personnes atteintes d'albinisme compliquent leur parcours scolaire et leur insertion professionnelle, renforçant ainsi leur marginalisation sociale.

Une forte précarité économique

Au-delà des questions de santé, l'étude révèle également une situation économique difficile pour une grande partie de cette population. Plus de 60 % des personnes recensées déclarent ne disposer d'aucun revenu mensuel, en raison notamment de leur jeune âge ou de leur situation professionnelle précaire. Parmi celles qui travaillent, 28 % gagnent moins de

50 000 francs CFA par mois, un revenu inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) fixé à 52 500 francs CFA. Cette précarité limite leur accès aux soins et aux produits essentiels de protection.

Une présence sur tout le territoire

La cartographie réalisée par les chercheurs montre que l'albinisme est présent dans toutes les régions du pays, avec toutefois une concentration plus importante dans la région des Plateaux. L'étude souligne néanmoins de fortes disparités dans l'accès aux soins, notamment en milieu rural où les services spécialisés restent rares. Pour les organisations impliquées dans cette recherche, ces données constituent désormais un outil essentiel pour orienter les politiques publiques, renforcer les actions de sensibilisation et améliorer l'accès aux soins et à la protection sociale des personnes atteintes d'albinisme au Togo.

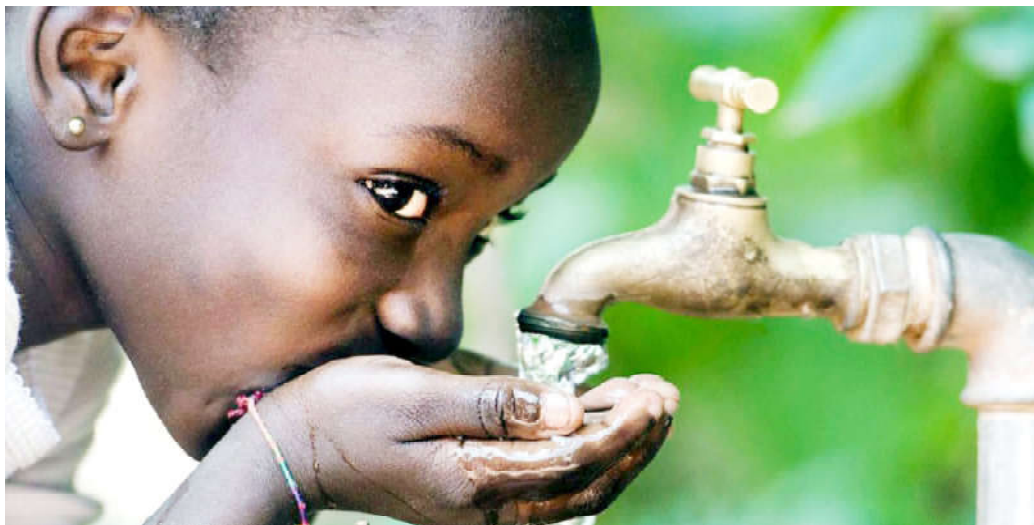
ACCÈS À L'EAU POTABLE EN AFRIQUE

Un défi majeur pour 2030

Etonam Sossou

L'accès à l'eau potable reste l'un des défis les plus pressants pour le continent africain. D'ici 2030, l'Afrique devra garantir un accès sécurisé à 500 millions de personnes supplémentaires, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations Unies. Un objectif ambitieux, alors qu'aujourd'hui encore, des millions de personnes souffrent du manque d'eau potable et de services d'assainissement adéquats.

Selon les rapports de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF, près de 400 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à une source d'eau potable sécurisée. Cette si-



tuation est particulièrement alarmante en Afrique subsaharienne, où près de 60 % de la population est contrainte de recourir à des sources d'eau non traitées, souvent contaminées.

Les conséquences sont dra-

matiques : maladies hydriques, insécurité alimentaire et ralentissement du développement économique. Le choléra, la typhoïde et les diarrhées restent parmi les principales causes de mortalité infantile, en particulier chez les

enfants de moins de cinq ans. Le défi de l'accès à l'eau en Afrique est multidimensionnel. Il est lié à plusieurs facteurs, notamment : l'urbanisation rapide, le changement climatique, le manque d'investissement et les conflits.

FOOTBALL/ARBITRAGE

L'IFAB révolutionne les Lois du Jeu : fluidité, discipline et VAR au cœur des réformes pour 2026

Lors de sa 140e assemblée générale annuelle, tenue le 28 février 2026 à Hensol, au Pays de Galles, l'International Football Association Board (IFAB), gardienne des Lois du jeu, a officialisé une série de réformes qui entreront en vigueur dès la Coupe du Monde FIFA 2026, prévue du 11 juin au 19 juillet au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Médias24 Ces décisions, répondent aux demandes formulées par des parties prenantes du football réclamant des outils pratiques pour préserver le rythme et l'équité du jeu. FIFA

Hervé A.

Mesure phare de cette réforme, si l'arbitre estime qu'une remise en jeu ou un dégagement au pied dure trop longtemps ou est délibérément retardé, un compte à rebours visuel de cinq secondes sera lancé. Si le ballon n'est pas en jeu à l'issue de ce décompte, la remise en jeu sera accordée à l'équipe adverse, tandis qu'un dégagement au pied retardé entraînera l'octroi d'un corner à l'équipe adverse.

Cette règle s'inscrit dans la continuité des réformes déjà initiées. Les arbitres doivent désormais utiliser un signal visuel pour indiquer le décompte des cinq dernières secondes lorsqu'un gardien de but conserve le ballon à la main, la limite étant fixée à huit secondes. IFAB

Remplacements : dix secondes pour quitter le terrain

Un joueur remplacé disposera désormais de dix secondes après le signal de l'arbitre pour sortir du terrain. S'il dépasse ce délai, son remplaçant devra attendre le prochain arrêt de jeu pour entrer, obligeant son équipe à évoluer temporairement en infériorité numérique. Peuple-Vert Cette mesure met fin à l'une des tactiques les plus utilisées pour faire perdre du temps en fin de match.

Désormais, si le staff médical vient porter assistance à un joueur, celui-ci devra sortir du terrain et ne pourra y revenir qu'une minute après la reprise du jeu. Latele Les gardiens de but font toutefois l'objet d'un traitement



particulier : l'IFAB a convenu que des essais soient menés afin d'évaluer plus en détail les blessures prises comme excuse par les gardiens de but en vue de retarder la reprise du jeu, et de proposer des solutions destinées à dissuader ce type de comportement. FIFA

Extension du VAR : trois nouvelles situations couvertes

Trois nouvelles situations permettront désormais au VAR d'intervenir, à condition de disposer de preuves manifestes : l'assistance vidéo pourra corriger un carton rouge distribué après un second avertissement erroné ; si l'arbitre sanctionne le mauvais joueur d'un carton, qu'il soit rouge ou jaune, la décision pourra être rectifiée ; enfin, un corner accordé à tort pourra être annulé.

Par ailleurs, lorsque l'arbitre accorde l'avantage pour une infraction

qui aurait été considérée comme empêchant une occasion évidente de marquer un but, le joueur fautif ne sera pas averti si un but est finalement inscrit, car l'infraction n'a pas empêché le but.

Discipline et comportement : deux nouveaux chantiers ouverts

L'IFAB ne s'arrête pas là. Une réflexion va être menée concernant deux scénarios préoccupants : quand des joueurs décident unilatéralement de quitter le terrain pour protester contre une décision arbitrale, et quand des joueurs se couvrent la bouche lors d'une joute verbale avec un adversaire. CNEWS Ce dernier point fait écho à plusieurs incidents récents dans les compétitions internationales.

Sur le plan réglementaire, le nombre de remplaçants pouvant être uti-

lisés dans le cadre de matches amicaux entre équipes nationales " A " passe à huit. Les deux équipes peuvent également convenir d'utiliser jusqu'à onze remplaçants. FIFA Une bonne nouvelle pour les sélections comme le Togo, qui disputera prochainement deux matches amicaux au Maroc dans le cadre de la fenêtre FIFA de mars 2026.

La prochaine version des Lois du jeu entrera en vigueur le 1er juillet 2026, avec la possibilité pour les compétitions débutant avant cette date d'appliquer les nouveautés de manière anticipée. Médias24 La Coupe du Monde 2026 servira ainsi de premier banc d'essai mondial pour ces réformes qui visent à rendre le football plus juste, plus rapide et plus spectaculaire.

BRÈVES

L'ASCK trébuche, l'ASKO en profite

La 17e journée du championnat national de première division, disputée les 14 et 15 mars 2026, restera comme celle du grand tournant dans la course au titre. Pendant que le leader trébuche, son dauphin capitalise sans trembler.

C'est sans doute le résultat qui va faire le plus parler. Le leader ASCK a concédé une défaite inattendue sur la pelouse du stade municipal d'Atakpamé face à une AS Tambo déterminée et bien en place. Un seul but a suffi à faire basculer la rencontre : celui de Bilali Abasse, sur penalty, à la 78e minute, dans un match longtemps indécis. Une défaite qui fait mal au moral autant qu'au classement, et qui ouvre une brèche dans la course au titre.

À Kara, les Kondona n'ont pas tremblé. Portés par un Claude Klidje décisif dès la 3e minute, les Jaune et noir ont dominé Dyto FC (3-1) de bout en bout, malgré un penalty de Kokuvi Kodiko à la 41e qui avait brièvement remis les visiteurs dans la partie. Souleymane Ouro-Gafo, dans le temps additionnel de la première période, puis Kodjo Clode Nutsuley à la 75e ont définitivement éteint tout espoir adverse. Trois points précieux qui permettent à l'ASKO de coller dans le dos d'un leader désormais fébrile et de relancer sérieusement la course au titre.

La suite du championnat s'annonce palpitante. L'ASCK, leader bousculé, devra rapidement réagir pour ne pas laisser l'ASKO prendre les commandes d'un titre qui, jusqu'ici, semblait lui tendre les bras.

La NBA reconnaît une erreur d'arbitrage

Dans la nuit de samedi à dimanche, au terme d'un match au scénario fou, les Los Angeles Lakers de LeBron James sont venus à bout des Denver Nuggets de Nikola Jokic en prolongation (127-125). Une victoire permise notamment par une erreur d'arbitrage que la NBA a relevée.

À neuf secondes de la fin du quatrième quart-temps, les Nuggets mènent 116 à 113 face aux Lakers à la Crypto.com Arena. Les arbitres accordent alors deux lancers francs à Austin Reaves, joueur de Los Angeles, pour une faute de Spencer Jones.

L'arrière américain réussit ses deux tirs puis, après deux lancers francs convertis par Denver, il provoque une nouvelle faute, inscrit le premier lancer, rate volontairement le deuxième, prend le rebond et marque pour égaliser (118-118). Une action magnifique qui emmène la rencontre en prolongation durant laquelle Luka Doncic mènera les Lakers vers la victoire avec un dernier panier à 0.5 seconde du buzzer (127-125). Mais au départ de tout cela, aucune faute n'aurait dû être sifflée sur Austin Reaves.

Pour chaque match, la NBA publie le "Last Two Minute Report", un rapport regroupant toutes les décisions arbitrales des deux dernières minutes, et analysant les potentielles erreurs. Pour cette rencontre entre Lakers et Nuggets, le rapport dévoile que Spencer Jones n'a pas commis de faute à neuf secondes de la fin et qu'il a "proprement dégagé le ballon des mains de Reaves".

Le joueur de Los Angeles n'aurait donc pas dû obtenir deux lancers-francs. Cependant, le rapport ne précise pas quelle équipe aurait hérité de la balle suite à cette action. Mais puisque Spencer Jones déloge la balle des mains d'Austin Reaves, la possession serait revenue aux Lakers. Et au vu de la magie du match, qui sait ce qui aurait bien pu se passer ?

Le Bayern Munich n'a plus aucun gardien de but !

Avec la récente blessure de Sven Ulreich, le Bayern Munich n'a plus aucun gardien professionnel de disponible dans son effectif. Un casse-tête pour Vincent Kompany, qui voit ses quatre gardiens être forfait.

En tête de la Bundesliga et à rien de se qualifier en quarts de finale de Ligue des Champions, le Bayern Munich est marqué par une crise interne. Lors du match nul arraché par le Bayern Munich sur la pelouse de Leverkusen, le gardien remplaçant Sven Ulreich a assuré la relève en l'absence de Manuel Neuer, Jonas Urbig et Leon Klanac. Absent des terrains depuis 539 jours, le vétéran a signé une performance exceptionnelle avec plusieurs arrêts décisifs. Cependant, en fin de rencontre, Ulreich semblait blessé.

Et cela s'est rapidement confirmé, puisque les examens IRM réalisés à Munich ont révélé une sévère déchirure aux adducteurs, le tenant éloigné des terrains pour plusieurs semaines. Cette blessure aggrave la crise actuelle au poste de gardien pour le club bavarois, avec désormais quatre gardiens blessés. Manuel Neuer, le capitaine de 39 ans, sera absent jusqu'à la trêve internationale en raison d'une nouvelle blessure au mollet. Jonas Urbig, le numéro 2, a subi une commotion cérébrale lors du large succès à Bergame.

Le gardien allemand a repris l'entraînement léger samedi, mais une décision sera prise quant à sa disponibilité pour le retour mercredi. Pour le match retour contre l'Atalanta Bergame mercredi, le Bayern Munich espère avoir le feu vert médical, malgré le protocole strict de la DFL après une commotion cérébrale. De plus, Leon Klanac (18 ans), également absent pour une blessure à la cuisse, ne devrait pas être remis à temps pour prendre la relève. Ce qui oblige Vincent Kompany à aligner un gardien inédit.

FIFA GUARDIANS/

La protection des enfants dans le football passe à la vitesse supérieure

Le deuxième Sommet de la FIFA sur la prévention a réuni environ 170 participants au siège de l'organisation à Zurich, parmi lesquels des experts de l'UNICEF, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe. Au cœur des débats : le renforcement du devoir de diligence envers toutes les personnes exposées à des risques dans le cadre de leur pratique footballistique. Le sommet a également marqué la remise des diplômes à une nouvelle promotion de 123 référents en prévention, désormais officiellement désignés " FIFA Guardians ".

Un engagement porté au plus haut niveau

Dans un message vidéo d'ouverture, le président de la FIFA Gianni Infantino a posé les termes de la mission avec clarté : un football véritablement inclusif ne peut exister que si chaque espace de jeu - des parcs de quartier aux plus grandes arènes mondiales - garantit la sécurité de tous ses acteurs. S'adressant directement aux nouveaux diplômés, issus d'une centaine d'associations membres, il leur a rappelé le poids de leur rôle : celui de champions de la prévention au sein de leurs communautés respectives.

Un programme exigeant, une portée mondiale

Le point culminant de la journée a été la remise du Diplôme FIFA Guardians de prévention en faveur des enfants dans le football, une qualification professionnelle développée en partenariat avec l'Open University. Cette deuxième promotion a suivi 18 mois de formation intensive : cinq cours en ligne représentant plus de 70 heures d'apprentissage, des webinaires, deux travaux écrits et des ateliers résidentiels organisés en Angleterre, au Maroc et au Paraguay.

Depuis le lancement du programme en janvier 2021, près de 50 000 personnes à travers le monde se sont inscrites à au moins un cours. Pour étendre encore sa portée, le programme est désormais disponible en arabe et en portugais, en plus de l'anglais, du français et de l'espagnol.

La prévention, une culture à construire collectivement

Marie-Laure Lemineur, cheffe du département Protection et prévention à l'égard des enfants à la FIFA, voit dans cet engouement le signe d'une prise de conscience profonde et durable au sein de l'écosystème du football. Elle insiste sur le fait que la prévention ne concerne pas uniquement les référents désignés : entraîneurs, arbitres, membres de fédérations - tous ont un rôle à jouer.

Cette vision transversale a été illustrée par plusieurs témoignages marquants. Hiroshi Yamauchi, chercheur et instructeur japonais, a mis en lumière la vulnérabilité souvent ignorée des jeunes arbitres, régulièrement exposés aux abus des entraîneurs, joueurs ou spectateurs. Sainey Sissohore M'Boge, ancienne internationale gambienne, a pour sa part rappelé que la prévention ne se



décrète pas : elle se vit, et chacun peut en être le gardien.

Traite des êtres humains : un fléau qui exige une réponse collective

Le sommet n'a pas éludé les questions les plus graves. L'entraîneur Jimmy Jeoboam, cofondateur de la Kampos Saint-Denis Académie, a interpellé la FIFA sur la nécessité de combattre activement la traite et l'exploitation dans le football, en ciblant agents douteux et dirigeants corrompus. Il a plaidé pour que les revenus du football soient davantage orientés vers le bien-être des enfants, et pour que les

encadrants qui travaillent quotidiennement avec eux bénéficient d'une formation et de conditions adéquates.

Un soutien institutionnel réaffirmé

Johanna Wood, membre du Conseil de la FIFA et elle-même ancienne diplômée du programme, a assuré les nouveaux Guardians du soutien continu de l'institution. Le secrétaire général Mattias Grafström a conclu en rappelant l'enjeu fondamental : faire du football un espace protégé, où les valeurs du sport sont préservées pour chaque génération.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

ENERGIE, INVESTISSEMENT, FINANCEMENT, DETTE INTÉRIEURE, INDUSTRIALISATION

Les entreprises locales sont préoccupées et réclament

Late Pater

Les entreprises togolaises étouffent et c'est un secret de polichinelle. On en discute souvent lors des réunions du comité de concertation État-Secteur privé ; parfois, on semble dire que les lignes bougent. Mais, toujours, quand il en a l'occasion, le secteur privé remet la réalité sur la table. Cette fois-ci, c'est le ministre délégué chargé de la promotion des investissements et de la souveraineté économique, Arthur Lilas Trimua, qui reçoit les délégations du Conseil national du patronat (CNP-Togo), de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) et du Groupement des industries du Togo (GITO), tour à tour. On parle d'un dialogue inaugural avec les acteurs du secteur privé togolais depuis la prise de fonction du ministre. Selon l'officiel, « ces premiers échanges ont porté sur les enjeux liés à l'investissement, à la compétitivité des entreprises et à l'amélioration de l'environnement des affaires, et s'inscrivent dans la volonté de renforcer le dialogue avec les acteurs économiques afin de soutenir l'investissement, l'industrialisation et la transformation économique du Togo ».



Dans la foulée, on apprend qu'il a évoqué la pression fiscale, les insuffisances infrastructurelles et un environnement des affaires perfectible.

Le Patronat a été plus bavard dans son compte-rendu. Dans les discussions, l'examen des principales difficultés auxquelles font face les entreprises a porté sur la crise énergétique et son impact sur les capacités de production industrielle, les difficultés d'application des textes réglementaires relatifs au contenu local, les lenteurs observées dans certains processus administratifs, la faiblesse des mécanismes de soutien aux entreprises nationales, le financement des entreprises où on réclame encore la nécessité de faciliter l'accès au crédit bancaire, de renforcer les dispositifs de financement existants

et d'explorer des instruments financiers innovants capables de soutenir l'investissement productif. Ou encore une base industrielle nationale chancelante qui ne soutient pas la valeur ajoutée locale et qui dépend trop des importations. « La levée de fonds du secteur privé togolais auprès des banques de développement demeure relativement faible comparativement à celle observée dans plusieurs autres pays de la sous-région. Cette situation limite l'accès des entreprises nationales à des ressources financières de long terme, pourtant essentielles pour financer des projets industriels et des investissements structurants. Les participants ont ainsi souligné l'importance d'améliorer l'accompagnement des entreprises afin de mieux capter ces op-

portunités de financement. Dans ce cadre, la question de la dette intérieure, estimée à environ 67% du produit intérieur brut (PIB), a été abordée. Les acteurs économiques ont indiqué que le remboursement progressif de cette dette constituerait une véritable bouffée d'oxygène pour les entreprises locales, dont plusieurs font face à d'importantes tensions de trésorerie. L'apurement de ces créances pourrait ainsi contribuer à relancer l'activité économique et à renforcer la capacité d'investissement du secteur privé », renseigne le Conseil national du pa-

tronat.

L'absence des champions nationaux est l'autre préoccupation. Il paraît que, autour de la table, tout le monde consent qu'il est important d'identifier et de soutenir des entreprises nationales capables de porter des projets structurants et de contribuer à la transformation économique du pays. Vivement !!! Pour le CNP-Togo, dans ce sens, « une attention particulière devrait être accordée aux PME et TPME, qui constituent l'essentiel du tissu économique et jouent un rôle déterminant dans la création d'emplois ».

À la fin, comme pistes d'action évoquées, on parle de la mise en place d'une cellule permanente de dialogue entre le ministère et le CNP-Togo, la création d'une cellule technique de concertation avec les organisations patronales et l'identification de mesures concrètes de soutien aux entreprises locales. Arthur Lilas Trimua a souligné la volonté de son département d'accompagner activement les entreprises togolaises et de bâtir une véritable synergie entre les acteurs publics et privés.

CORDONNERIE

Les productions locales face à la rude concurrence étrangère

Au Togo, la cordonnerie demeure un métier artisanal qui fait vivre des milliers d'artisans dans les villes et les quartiers. Cependant, les cordonniers locaux doivent aujourd'hui faire face à une concurrence de plus en plus forte des produits importés, souvent moins chers et très présents sur les marchés.

Etonam Sossou

Dans plusieurs ateliers de Lomé, les artisans continuent de fabriquer des chaussures, sandales et ceintures à la main. Malgré leur savoir-faire, beaucoup reconnaissent que leur activité traverse une période difficile.

Assis devant son petit atelier dans un quartier populaire de la capitale, Kossi A., cordonnier depuis plus de quinze ans, explique que les ventes ont fortement baissé ces dernières années. « Avant, beaucoup de gens venaient commander des chaussures chez nous. Aujourd'hui, ils préfèrent acheter des chaussures importées parce qu'elles coûtent moins cher », confie-t-il.

Dans les marchés togolais, les chaussures venues d'Asie ou d'autres pays africains inondent les étals. Souvent vendues à des prix accessibles, elles séduisent une grande partie des consommateurs. Pour certains clients, le choix est surtout dicté par le pouvoir d'achat.

« Les chaussures fabriquées localement sont solides, mais parfois elles coûtent plus cher. Quand on a un petit budget, on prend ce qu'on trouve de moins cher au marché », reconnaît Kodjo, un client rencontré dans une boutique de chaussures.



Cette situation crée une pression importante sur les artisans locaux qui peinent à écouler leurs produits.

Un savoir-faire pourtant apprécié

Malgré les difficultés, plusieurs consommateurs continuent de privilégier les productions locales pour leur qualité et leur durabilité. « Les chaussures fabriquées par les cordonniers tiennent longtemps. Quand on les entretient bien, on peut les porter pendant plusieurs années », affirme Adjoa Mensah, une cliente fidèle d'un atelier de cordonnerie.

Certains artisans essaient d'ailleurs d'innover en proposant des modèles modernes ou en utilisant du cuir local pour attirer la clientèle.

Face à la concurrence étrangère, les cordonniers souhaitent

d'avantage d'accompagnement pour moderniser leur activité. Plusieurs d'entre eux évoquent la nécessité d'un meilleur accès aux financements, à la formation et aux équipements. « Si nous avons des machines modernes et un soutien pour valoriser nos produits, nous pouvons mieux rivaliser avec les chaussures importées », estime Yao, un jeune artisan.

Pour ces professionnels, la promotion de la production locale pourrait également encourager les consommateurs à soutenir l'artisanat national.

Malgré les défis, la cordonnerie togolaise continue de faire preuve de résilience. Entre tradition et adaptation aux nouvelles réalités du marché, les artisans espèrent que leur savoir-faire trouvera toujours sa place dans l'économie locale.

CONFÉRENCE RISQUE PAYS, PAR BLOOMFIELD

Le Togo accueille sa 1^{ère} édition ce 2 avril

Late Pater

La Conférence Risque Pays est un concept introduit depuis 2017 par l'agence de notation panafricaine Bloomfield Investment Corporation pour donner une perspective africaine de l'interprétation du risque des pays du continent. Le Togo accueille sa 1^{ère} édition ce 2 avril 2026 à Lomé avec, dit-on, 500 invités dont des investisseurs, diplomates, ministres, acteurs économiques, décideurs et experts. Il s'agira d'analyser les forces, risques et opportunités du Togo. Un rapport risque pays indépendant sera présenté lors de l'événement.

Évaluer l'attractivité du Togo, en identifiant les atouts économiques et sectoriels, les forces et les faiblesses du pays pour orienter les décisions d'investissement ; comprendre les risques réels, en analysant la capacité du Togo à absorber les chocs internes et externes grâce à une cartographie des risques indépendante et crédible ; rencontrer les décideurs, en échangeant directement avec les ministres, ambassadeurs, directeurs généraux et capitaines d'industries qui façonnent l'économie togolaise ; mesurer la compétitivité, en comprenant les dynamiques économiques togolaises à l'échelle régionale et internationale, avec des données objectives de Bloomfield Intelligence. C'est ce que met en avant l'organisateur de la Conférence Risque Pays Togo, en soutenant : « au-delà du débat, nous créons une plateforme unique pour stimuler le dialogue public-privé et offrir aux décideurs une lecture précise de l'économie togolaise ». Selon le programme, les ministres Mazamessoh Assih, Essowé Georges Barcola, Martine Moni Sankarédja, Arthur Lilas



Trimua, Edem Kokou Tengué, Pacôme Yawovi Adjourouvi ou la Directrice nationale de la BCEAO pour le Togo devront animer des panels comme comment est financée l'économie togolaise, quelle est la stratégie pour améliorer la formalisation de l'économie togolaise, l'analyse de la performance macroéconomique du Togo, quelle est la stratégie pour améliorer l'entrepreneuriat féminin au Togo, quelle est la politique d'industrialisation du Togo, quelle est la stratégie de l'économie maritime au Togo, l'évolution de l'environnement sociopolitique et sécuritaire au Togo. Le ministre Badanam Patoki se chargera de donner la réponse du gouvernement togolais au rapport risque pays Togo qui sera présenté par le PDG de Bloomfield Group.

A noter que le Togo obtient les notes BBB- (long terme) et A3 (court terme) par Bloomfield. « Une référence de crédibilité pour les investisseurs », affirme-t-on.

De son côté, récemment, Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) a aussi présenté une évaluation du risque pays qui a donné la note C au Togo en risque pays et en climat des affaires. Cette évaluation de l'environnement des affaires permet d'appréhender si les comptes des entreprises sont disponibles et fiables, si le système juridique assure une protection équitable et efficace des créanciers, si les institutions du pays constituent un cadre favorable aux transactions interentreprises et si le marché domestique est facile d'accès. La note C signifie que le risque est donc toujours élevé. Selon

Coface, le Togo a des points forts : ressources minérales (phosphate, calcaire et argile transformés en clinker, or de contrebande et réserves de manganèse) et agricoles (soja, coton, huiles alimentaires et cosmétiques, café, cacao) ; doté du seul port en eau profonde d'Afrique de l'ouest (Lomé), débouché naturel pour les pays du Sahel, potentiel pour devenir un hub régional ; investissements publics et privés dans les infrastructures et l'agro-industrie, soutenus par les partenaires chinois et occidentaux ; réformes structurelles en cours (finances publiques, système bancaire, agriculture, secteurs des phosphates et du coton) ; membre de l'UEMOA et de la CEDEAO ; dette externe largement concessionnelle. Et aussi des points faibles : fortes tensions sociopolitiques ; déficience des infrastructures agricoles (entreposage, transformation, irrigation, intrants) ; infrastructures d'éducation, de santé publique et de transport insuffisantes ; mauvaise santé du secteur bancaire avec un taux de créances douteuses élevé (surtout dans les banques publiques) ; faibles progrès en matière de gouvernance (particulièrement en termes de lutte contre la corruption) ; incursions djihadistes au nord du pays ; dépendance du port de Lomé au commerce avec les pays sahéliens et aux importations de combustibles ghanéens et nigériens ; forte exposition aux risques climatiques ; forts taux de chômage et de pauvreté.

Ce sont des indicateurs que vérifie tout investisseur étranger.

SANTÉ/ LES PIMENTS

Ils ont un effet bénéfique pour la santé, mais attention aux effets d'aggravation de reflux gastro-œsophagien par exemple

(suite de la page 2)

frutescens est reconnu pour ses propriétés médicinales, notamment en raison de la capsaïcine qu'il contient, utilisée pour ses effets analgésiques.

Les variétés les plus connues incluent le piment oiseau, le Bhut Jolokia et le Piment Piri-Piri.

Capiscum annuum : les piments les plus répandus.

Capiscum annuum est l'une des espèces de piments les plus répandues et cultivées dans le monde, englobant une large variété de piments doux et piquants, allant des poivrons aux piments de Cayennes. Originaire des Amériques, cette espèce est adaptée à une grande diversité de climats, ce qui a facilité sa diffusion à travers le globe après sa découverte par Christophe Colomb.

Les piments Capsicum annuum se caractérisent par leur large gamme de tailles, de formes, de couleurs et de niveaux de piquant, offrant une large palette de saveurs et d'usages culinaires. Outre leur rôle essentiel dans la cuisine, ces piments sont également valorisés pour leurs bienfaits pour la santé, riches en vitamines A et C, ainsi qu'en composés bioactifs comme la capsaïcine. Parmi les variétés les plus connues, on compte le poivron ou encore le Piment Chao Tian.

Capiscum chinense : les piments les plus forts.

Capiscum chinense est une espèce de piment originaire des régions d'Amérique du Sud et centrale. Cette



espèce est reconnue pour inclure une partie des piments les plus forts au monde. Les fruits peuvent varier considérablement en forme, en couleur et en taille, allant de petites baies rondes à de plus grands piments allongés. Ils varient du jaune au violet en passant par l'orange et le rouge. Les piments Capsicum chinense sont largement utilisés en cuisine pour leur saveur particulière et leur piquant.

Ils sont employés frais, séchés ou transformés en sauces piquantes. On retrouve notamment dans cette espèce le Piment habanero, le Carolina Reaper ou encore le Ghost Pepper.

Capiscum pubescens : les piments «poilus».

Comme son nom l'indique (pubescens signifiant «poilu» en latin), cette espèce présente des feuilles et des tiges duveteuses, une caractéristique peu commune parmi les piments. Ses fleurs se distinguent par leur couleur pourpre, contrairement aux fleurs blanches observées chez la plupart des autres espèces du genre Capsicum. Les

fruits, quant à eux, sont ronds ou légèrement ovales, avec une peau épaisse et une chair juteuse. Ils mûrissent en passant par différentes nuances de violet avant d'atteindre une couleur rouge vif à maturité.

Capsicum pubescens est originaire des régions andines d'Amérique du Sud. Il est particulièrement répandu en Bolivie, au Pérou et en Équateur, entre autres. Cette variété de piments est largement utilisée dans la cuisine sud-américaine, notamment pour préparer des salsas, des ragoûts et des plats mijotés. On distingue parmi les plus célèbres le Piment Rocoto ou encore le Manzano

Capiscum baccatum : les piments doux et fruités.

Particulièrement apprécié pour sa saveur fruitée distincte, Capsicum baccatum est originaire d'Amérique du Sud où il a été largement cultivé et utilisé dans la cuisine traditionnelle depuis des siècles. Il est particulièrement répandu au Pérou, en Bolivie et au Chili. Les fleurs sont généralement blanches avec des taches vertes ou jaunes à la base des pétales, ce qui les distingue des fleurs d'autres espèces de Capsicum. Les fruits de cette espèce varient en forme et en taille mais sont souvent allongés et se terminent par un point. À maturité, ils varient du jaune au rouge en passant par l'orange. La peau du fruit est généralement lisse et la saveur est réputée pour être particulièrement douce et fruitée par rapport à d'autres

espèces de piments.

Les piments Capsicum baccatum sont utilisés dans la cuisine sud-américaine pour apporter de la saveur

et de l'intensité aux plats. Ils peuvent être consommés frais, séchés ou sous forme de poudre et sont souvent utilisés pour préparer des sauces, des

plats mijotés ou encore des marinades. Parmi cette espèce, on retrouve notamment les piments Aji Amarillo et Aji Panca.

NÉCROLOGIE

Le philosophe, sociologue et théoricien allemand en sciences sociales, Jürgen Habermas est mort à 96 ans

(suite de la page 2)

morale et en droit.

Habermas voit le jour à Düsseldorf, mais grandit à Gummersbach, une petite ville située tout près, où son père, Ernst Habermas, était secrétaire général du bureau urbain de la chambre de commerce et d'industrie de Cologne. Il décrit le climat politique dans son milieu familial comme étant " caractérisé par une adaptation bourgeoise à un environnement politique auquel on ne s'identifie pas totalement, mais que l'on ne critique pas sérieusement non plus. "

À l'automne 1944, alors que Habermas était membre des Jeunesses hitlériennes, on l'envoie à la Ligne Siegfried comme auxiliaire de front. Son appartenance aux Jeunesses hitlériennes constituera, en 2006, le point de départ d'une violente polémique : dans son autobiographie publiée à titre posthume, Joachim Fest qualifie Habermas de " dirigeant des JH lié au régime jusqu'à la moelle. " Cette diatribe, rendue publique par le magazine Cicero et récusée par Habermas comme une " dénonciation ", finit par

apparaître inconsistante après un témoignage de Hans-Ulrich Wehler...

À partir de 1963 Habermas participe activement à la Positivismusstreit (querelle positiviste), qui oppose Adorno et Karl Popper sur la question de la méthodologie des sciences sociales. Prenant parti pour Adorno, Habermas devient l'un des principaux protagonistes de ce débat intellectuel. Une longue controverse l'oppose notamment au popperien Hans Albert. La Positivismusstreit se poursuit jusqu'en 1969, lorsqu'est publié un ouvrage collectif qui résume les prises de positions de ses principaux acteurs.

En 1964, Max Horkheimer invite Habermas à donner un cours à l'Institut de Recherche Sociale. Intitulée Erkenntnis und Interesse (Connaissance et intérêt), sa leçon inaugurale prend pour point de départ un essai d'Horkheimer de 1937, Traditionelle und kritische Theorie (Théorie et critique traditionnelle). Ce cours lui permet de développer plusieurs thèses qui seront reprises dans un ouvrage

homonyme en 1968. En particulier, Habermas s'intéresse aux différents intérêts de connaissances (erkenntnisleitenden Interessen) qui animent la recherche scientifique. Il existe selon lui trois types d'erkenntnisleitenden Interessen, chacun propre à une activité scientifique précise :

- l'intérêt de saisie du protocole technique (technischer Verfügung) d'un objet donné (sciences empiriques et analytiques) ;

- l'intérêt de compréhension des relations humaines dans la société de communication (herméneutique);

- l'intérêt d'émancipation de la contrainte première (naturwüchsigem Zwang) (sociologie et psychanalyse).

À la fin des années 1960, on propose à Habermas la direction de l'Institut. Celui-ci décline et préfère prendre la succession de Ludwig von Friedeburg au séminaire philosophique de l'institut.

Jürgen Habermas est mort le samedi 14 mars 2026, à l'âge de 96 ans, à Starnberg (Allemagne, en Bavière).

DATES	RÉSULTATS				
VENDREDI 13 - 03 - 2026	VENDREDI : 13 / 03 / 2026 TIRAGE N° 530 09H00 59 13 37 74 66 05 30 27 67 51 90	VENDREDI : 13 / 03 / 2026 TIRAGE N° 899 13H00 54 30 59 14 78 60 83 90	VENDREDI : 13 / 03 / 2026 TIRAGE N° 141 18H00 42 32 67 41 85 90		
SAMEDI 14 - 03 - 2026	SAMEDI : 14 / 03 / 2026 TIRAGE N° 531 09H00 89 13 53 62 12 30 65 73 37 75 90	SAMEDI : 14 / 03 / 2026 TIRAGE N° 455 13H00 73 17 49 83 50 90	SAMEDI : 14 / 03 / 2026 TIRAGE N° 142 18H00 32 31 55 83 45 90		
LUNDI 16 - 03 - 2026	LUNDI : 16 / 03 / 2026 TIRAGE N° 532 09H00 51 23 03 18 36 35 30 56 60 58 90	LUNDI : 16 / 03 / 2026 TIRAGE N° 1308 13H00 72 48 52 82 90 90	LUNDI : 16 / 03 / 2026 TIRAGE N° 141 18H00 84 40 58 41 02 90		
	GROS LOTS DU TIRAGE N°455 DE LOTO Sam DU 14 MARS 2026 @ DAPAONG # Point de vente 10167 * Un (01) gros lot de 1.875.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°141 DE LOTO KING DU 13 MARS 2026 @ LOMÉ # Point de vente 70843 * Un (01) gros lot de 1.999.000 FCFA # Point de vente 60243 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°899 DE LOTO KADOO DU 13 MARS 2026 @ LOMÉ # Point de vente 70383 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE LOTTO DIAMANT N° 1308 DU 16 MARS 2026 @ LOMÉ # Point de vente 70022 * Un gros lot (01) lot de 1.125.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°141 DE LOTO GOLD DU 16 MARS 2026 @ LOMÉ # Point de vente 60721 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA



TOUS LES
JEUDIS **13H**

LOTO MILLION



NUMÉRO VERT **8600**

LonatoLoto590

www.lonato.tg